

Le Courrier de Tychique

Correspondance à adresser à
M. Jean Marc Chabanon
168, Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N° 496

« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »

Bossuet « Traité de l'amour de Dieu et de soi-même »

Dimanche 18 mai 2014
IV^{ème} Dimanche après Pâques

Quand la résistance résistait...

En juin 1988, je fus interviewé par le quotidien « Le Progrès » au sujet des sacres que Mgr Lefebvre se préparait à célébrer. Voici le texte qui en fut publié :

RELIGION

Max Barret : « l'honneur » d'être excommunié...

Si Ecône est un fief pour les traditionalistes de Monseigneur Lefebvre, il existe d'autres lieux de schisme en France. A Châtillon-sur-Chalaronne, M. Max Barret « s'honore de la confiance et de l'amitié que lui porte Monseigneur Lefebvre ».

Contacté quelques jours avant les ordinations de prêtres et le sacre des évêques qui a eu lieu hier, Max Barret explique la position des intégristes qui se sont soustraits à l'autorité de Rome.

► **L'excommunication qui frappe aujourd'hui Monseigneur Lefebvre et les quatre évêques pourrait-elle être lourde de conséquences pour les traditionalistes ?**

M.B. : « Très objectivement, je ne vois pas ce qu'elle va changer ! Il y a bien longtemps que nous sommes déjà excommuniés dans les faits. Je demande à vos lecteurs de méditer ce qui suit. Le 20 mai 1987 — il y a plus d'un an donc — l'épiscopat français a adressé un ultimatum à Jacques Chirac, alors Premier ministre, pour lui dire en substance (je cite textuellement) : « pas une église aux traditionalistes de Monseigneur Lefebvre, sinon ce serait un conflit majeur entre l'église et l'Etat ». Conflit dans lequel il serait pour l'église « impossible de faire la moindre concession ». Vous avez bien lu : « conflit majeur entre l'église et l'Etat ». La légalisation de l'avortement, puis son remboursement par la Sécurité Sociale n'a pas constitué, pour l'Episcopat français, la source d'un « conflit majeur ». L'épiscopat s'accommode de millions de victimes innocentes. Il ne tolère pas que nous puissions disposer d'une église. Et ceci, bien avant que la sentence d'excommunication soit brandie. Alors, nous continuerons à suivre la Sainte-Messe dans des hangars, des garages,

des boutiques ».

► **Mais si un accord avait été signé, les choses vous auraient été bien plus favorables, vous ne pouvez pas le nier !**

M.B. : « Même pas ! De José de Broucker dans « l'Actualité religieuse » à Georges Montaron, dans « Témoignage chrétien » tout un barrage avait été mis en place pour faire échec à cet accord. On a même pu lire, dans le « Figaro » du jeudi 19 mai, sous la plume du chroniqueur religieux Jean Bourdarias que, de toute façon : « le Conseil permanent de l'épiscopat français qui se tiendra à la mi-juin n'acceptera pas cet accord ! ». Voilà comment nous sommes traités, sans avoir été excommuniés ! Quand on sait que l'évêque de Chartres qui accueille des Francs-Maçons dans sa cathédrale, la ferme à cinquante mille jeunes venus de Paris à pied en récitant le chapelet, on est disposé à recevoir les pires coups de bâtons de la part de ces gens-là.

► **Alors, vous ne redoutez pas cette mesure ?**

M.B. : « Pas le moins du monde ! J'ai lu, dans un quotidien du 16 juin, que pour fêter leur ordination sacerdotale (et sans doute pour se préparer à célébrer leur première messe du lendemain), cinq futures prêtres, ordonnés dans la cathédrale de Saintes, avaient prévu, avec la bénédiction de leur évêque, Monseigneur Jacques David, un bal le soir même au château de Douhet. « La Croix » du 11 mai et « le Monde » du 12 mai nous ont aussi appris que le Frère Max Thurian, pasteur protestant à Taizé, avait été ordonné prêtre catholique un an auparavant. En cachette. Sans aucune abjuration. Etre excommunié de cette église-là va devenir un honneur ! »

Propos recueillis
par L. Vacheresse

Je communiquai ce texte à Mgr Lefebvre qui m'adressa la réponse suivante :

S. E. MONSEIGNEUR MARCEL LEFEBVRE + Ecône, le 14 juil. 78

Cher Monsieur Barret,

mes félicitations pour votre
bel article, si sensé et si clair, qui aident
les hésitants à fuir cette Église conciliaire qui
tombe en ruines.

Je vous souhaite de bonnes vacances ainsi qu'à
Madame Barret et à Marie.

Je pars pour prêcher la retraite à Farges-la-Vallée -

Bien et avec nous et de saint Jérôme

Bien vôtre

+ Marcel Lefebvre

SÉMINAIRE SAINT-PIE X
1908 ECONE-RIDDES/SUISSE
TÉL. 026/6 29 27

Nous étions très loin de la recherche d'un accord à cette époque !... C'est une première constatation. Mais il y en a une autre : c'est cette confiante relation que Monseigneur faisait régner avec ceux qui menaient le même combat que lui. Certes, il lui arrivait parfois d'être en désaccord avec tel ou tel de nos propos. J'en fus l'heureux bénéficiaire ! Mais il le signalait avec une telle réserve, que l'on s'en sentait réconforté !

Je m'étais fait l'écho du « miracle » de la Croix qui était apparue en la Fête du Sacré-Cœur, sur la petite chapelle-cabane à San-Damiano alors qu'il y célébrait la Messe ! Il l'évoqua lors de l'un de ses séjours à la maison ! « Vous n'auriez pas dû ! Les fidèles vont s'imaginer que je vais à San Damiano pour y chercher une caution à mon Apostolat ! » Et aussitôt il crut bon de me rassurer en me disant que... ce n'était pas très grave !

Une nouvelle et grave conséquence du flou actuel dans la FSSP X...

Dans une lettre récente les Dominicains d'Avrillé ont pris très nettement position contre l'attitude de Mgr Fellay vis-à-vis des autorités romaines. La FSSP X a réagi par la lettre ci-après de M. l'abbé de Cacqueray Supérieur du District de France :

« Dans une lettre circulaire aux Supérieurs Majeurs du 10 avril que vous allez recevoir d'une façon imminente dans le prochain B.O. il nous est indiqué que « Mgr Fellay a dû suspendre toute relation avec le couvent d'Avrillé, à la suite d'une « Adresse aux Fidèles » que les Pères ont signée et d'une conférence publique que le Père Prieur a cru devoir organiser le 19 janvier dernier au couvent. Dans cette conférence, les autorités de la Fraternité sont vivement attaquées en même temps qu'est lancé à résister ouvertement à Mgr Fellay. Dans l'attente des éclaircissements et de explications que le Supérieur Général a demandés au Père Prieur par deux fois et la nécessaire réparation que réclament les propos outranciers tenus à Avrillé, toute relation ou collaboration est nécessairement suspendue avec cette communauté. Souhaitons que cette mesure ne soit que temporaire. »

« Si des activités étaient prévues avec le couvent d'Avrillé, je vous remercie d'avertir le Père Prieur que vous ne pouvez les maintenir. »

Une nouvelle brèche est donc ouverte dans la résistance à l'hydre moderniste ! Et pas la moins redoutable ! Car les Dominicains d'Avrillé mènent le bon combat depuis bien longtemps. Ils leur arrive de m'écrire, soit pour me reprendre de l'une de mes erreurs, soit pour me féliciter d'un texte qu'ils approuvent (j'aime mieux !)

Prions pour eux !

Que penser de ces documents... vieux de 26 ans ?

Il y a 26 ans, Mgr Lefebvre écrivait qu'il fallait « *fuir cette église conciliaire qui tombe en ruines !* » Et ce n'est pas seulement dans un document privé ! Et ce n'est pas seulement une fois ! Il avait aussi proclamé à Ecône, le 15 juin de la même année, à la veille du sacre des quatre évêques :

« *C'est fini, j'ai compris. On veut nous mener en bateau, c'est terminé, c'est fini, je n'ai plus confiance. J'avais raison de ne pas avoir confiance ? On est en train de nous jouer. Il y a une volonté de la part du Saint-Siège de vouloir nous soumettre à ses volontés et à ses orientations. **C'est inutile de continuer. Nous sommes tout à fait opposés l'un à l'autre.*** » (C'est moi qui souligne)

Or, sans que le moindre signe d'amélioration doctrinale du Vatican ait pu être décelé – au contraire – le 15 avril 2012 Mgr Fellay adressa au cardinal Levada une déclaration doctrinale qui resta longtemps secrète et qui constitue une opposition majeure à la déclaration ci-dessus de Mgr Lefebvre :

« *Nous déclarons reconnaître la validité du sacrifice de la Messe et des Sacrements célébrés avec l'intention de ce que fait l'Eglise selon les rites indiqués dans les éditions typiques du Missel Romain et des Rituels des Sacrements légitimement promulgués par les Papes Pau IVI et Jean-Paul II* »

Certes, ce texte fut ensuite retiré (ou rétracté ?) mais n'est-il pas inquiétant que le Supérieur de la FSSP X soit aussi imprudent ? C'est l'un de mes défauts... mais je suis beaucoup bas dans l'échelle médiatique !...